

**DECISION SUR LES PROJETS DE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA DECLARATION SOLENNELLE SUR L'EGALITE ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES EN AFRIQUE**

Doc.EX.CL/376(XII)

La Conférence :

1. **PREND NOTE** des rapports et de la présentation sur la mise en œuvre de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (DSEHFA) ;
2. **FELICITE** les Etats membres qui ont soumis leurs rapports en 2007, à savoir, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Nigeria et **INVITE** les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à soumettre de toute urgence leurs rapports afin de permettre à l'UA de s'en servir comme base de l'évaluation des progrès accomplis ;
3. **FELICITE EGALEMENT** les Etats membres qui ont signé et ratifié le Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits de la femme en Afrique et encourage les Etats membres qui ont signé le Protocole à le ratifier ;
4. **INVITE INSTAMMENT** les Etats membres à mettre en œuvre les engagements pris dans la Déclaration solennelle ;
5. **DEMANDE** aux Etats membres d'adopter le contenu de la Déclaration solennelle comme cadre pour l'accélération de la mise en œuvre des instruments existants et de la plate-forme pour l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau national et de l'inclure dans les rapports du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ;
6. **DEMANDE EGALEMENT** à la Commission d'aider les Etats membres dans le processus d'établissement de rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration solennelle et de prendre les mesures nécessaires à cet égard ;
7. **DEMANDE EN OUTRE** à la Commission de l'UA de continuer à vulgariser et à promouvoir le principe de la parité entre les hommes et les femmes adopté par la Conférence auprès de tous les autres organes de l'Union africaine, y compris son programme du NEPAD au sein des Communautés économiques régionales ; et d'encourager les Etats membres à prendre des mesures positives au niveau national, en collaboration avec les partis politiques et les parlements nationaux de nos pays ;

2007

Decision on the reports on the implementation of the AU solemn declaration on gender equality in Africa (Doc. EX.CL/ 376(XII))

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1029>

Downloaded from African Union Common Repository